

Walhain, le 8 novembre 2019

**A MM. les Membres du Conseil communal
De et à WALHAIN**

Mesdames, Messieurs,

Objet : CONSEIL COMMUNAL – Convocation

En vertu de l'article L1122-12, alinéa 1^{er}, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier d'assister à la séance que tiendra le Conseil communal le lundi **25 novembre 2019** à 19h30 à la Maison communale, avec l'ordre du jour suivant :

Séance publique

- 1^{er} objet : SECRETARIAT : Procès-verbal de la séance du 28 octobre 2019 – Approbation ;
- 2^{ème} objet : ACTION SOCIALE : Démission d'un Membre du Conseil de l'Action sociale – Déclaration de vacance de son mandat – Prise d'acte ;
- 3^{ème} objet : ACTION SOCIALE : Désignation d'un nouveau Membre du Conseil de l'Action sociale – Recevabilité de l'acte de candidature déposé – Election de plein droit ;
- 4^{ème} objet : CULTES : Fabrique d'Eglise Saints-Vincent & Martin – Budget pour l'exercice 2020 – Approbation ;
- 5^{ème} objet : SECRETARIAT : Points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale statutaire de l'Intercommunale IPFBW le 10 décembre 2019 à Louvain-la-Neuve – Approbation ;
- 6^{ème} objet : SECRETARIAT : Points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale ISBW le 10 décembre 2019 à Chastre – Approbation ;
- 7^{ème} objet : SECRETARIAT : Points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IMIO le 12 décembre 2019 à Namur – Approbation ;
- 8^{ème} objet : SECRETARIAT : Points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale ORES Assets le 18 décembre 2019 à Louvain-la-Neuve – Approbation ;
- 9^{ème} objet : SECRETARIAT : Points portés à l'ordre du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'Intercommunale InBW le 18 décembre 2019 à Louvain-la-Neuve – Approbation ;
- 10^{ème} objet : SECRETARIAT : Renouvellement du Comité restreint de la Régie de Quartier de la Sisp « Notre Maison » – Désignation de deux membres effectifs choisis par le Conseil communal – Approbation ;

11^{ème} objet : SECRETARIAT : Renouvellement du Conseil d'Orientation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon – Présentation d'un membre effectif et d'un membre suppléant proposés par la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité – Approbation ;

Comité secret

12^{ème} objet : PERSONNEL : Désignation de trois agents sanctionneurs provinciaux supplémentaires chargés d'infliger les amendes administratives communales – Approbation ;

13^{ème} objet : PERSONNEL : Octroi à une employée d'administration statutaire d'une interruption partielle de carrière à 1/5 temps du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 pour raisons personnelles – Approbation ;

14^{ème} objet : ENSEIGNEMENT : Mise en disponibilité pour maladie d'une institutrice maternelle définitive à partir du 24 octobre 2019 – Prise d'acte ;

15^{ème} objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 22 octobre 2019 portant désignation d'une institutrice maternelle temporaire du 14 octobre au 25 octobre 2019 à raison de 13 périodes par semaine en remplacement d'une titulaire à mi-temps en congé de maladie – Ratification ;

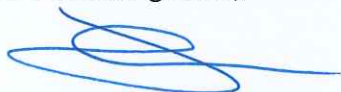
16^{ème} objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 8 novembre 2019 portant désignation d'une institutrice primaire temporaire du 4 au 15 novembre 2019 à raison de 24 périodes par semaine en remplacement d'une institutrice primaire temporaire prioritaire en congé de maladie (3^{ème} prolongation) – Ratification ;

17^{ème} objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 8 novembre 2019 portant désignation d'une institutrice maternelle temporaire du 4 au 29 novembre 2019 à raison de 13 périodes par semaine en remplacement d'une titulaire à mi-temps en congé de maladie (1^{ère} prolongation) – Ratification ;

18^{ème} objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 8 novembre 2019 portant désignation d'une institutrice maternelle temporaire du 7 au 15 novembre 2019 à raison de 26 périodes par semaine dont 8 périodes à charge communale en remplacement d'une institutrice maternelle prioritaire en congé de maladie – Ratification.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur général,

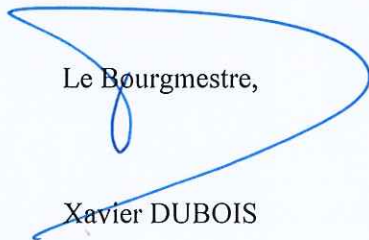


Christophe LEGAST

Par le Collège :



Le Bourgmestre,



Xavier DUBOIS